D'autres choix sont possibles !

LE 4 FEVRIER, TOU-TE-S EN GREVE

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services !

Assurer un emploi à tous, dans des conditions acceptables, concerne ceux qui ont encore un emploi et qui craignent de le perdre, ceux qui en ont été privés, les jeunes qui voudraient bien en trouver un et durable, comme ceux qui galèrent dans les entreprises et les services publics à cause du manque d'effectifs criant et permanent. Sans oublier que cette menace sur les emplois est utilisée pour justifier la baisse des salaires et pensions de retraite, la remise en cause des droits individuels et collectifs encore en place et la dégradation continue des conditions de travail.

Les chiffres sont clairs : 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Le second confinement les a fait plonger dans l'extrême précarité. Nombre d'entre elles et eux ne mangent pas à leur faim. A cela s'ajoute la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ses mesures insuffisantes, restrictives et incohérentes, le gouvernement sacrifie toute une génération !

Pour la CGT, la réponse aux besoins de toute la population, l'avenir de la jeunesse et la réussite de la transition écologique imposent la création de millions d'emplois. Cela passe aussi par le partage et la réduction du temps de travail.

A Pôle Emploi, la Convention Tripartite encourage l'établissement à faire toujours plus et mieux avec moins ! De nouvelles missions confiées à PE ne cessent de voir le jour : nouveau suivi, multiplication des plans d'actions, durcissement des conditions d'indemnisation, renforcement du contrôle, avec des Indicateurs stratégiques de la Convention Tripartite (ICT) dits « d'évaluation » qui se multiplient et qui sont plus basés sur la quantité d'activité traitée que sur la qualité du service rendu !

Alors que dans le même temps, les moyens humains sont en baisse constante malgré les effets d'annonces des recrutements de fin 2019 (cf rapport expertise DEGEST novembre 2020) entrainant une augmentation de la productivité et une intensification du travail des agent-e-s.

Cette hausse des efforts de productivité et de pression accrue sur les agent-e-s ne sont pas sans conséquences : entre 2017 et 2019 + 74 % de ruptures conventionnelles (agent-e-s privé-e-s), + 21 % de licenciements (hors motif éco) et + 31% de démissions !

Les évolutions budgétaires ainsi que des moyens alloués à Pôle Emploi mettent en péril l'avenir même de Pôle Emploi : l'UNEDIC a annoncé une baisse historique de ses recettes estimée à -10% entraînant de fait une baisse de la participation de l'UNEDIC au financement de Pôle emploi pour 2022. Dans le même temps l'état continue à se désengager financièrement par une baisse de ses subventions pour charge (cf Financement de Pôle Emploi : attention danger !)

Pôle Emploi assure des missions d'accueil, d'information, d'indemnisation, de conseil et d'orientation. Elles sont toutes d'utilité publique ! Elles nécessitent donc des moyens publics à la hauteur pour leur réalisation dans de bonnes conditions de travail, plutôt que de les externaliser, les privatiser, les abandonner où recourir à des opérateurs privés !

Faisons des difficultés d'aujourd'hui le terreau des luttes gagnantes de demain !

Pour l'emploi et contre la précarité, le 4 février 2021, tou-te-s en grève et dans les mobilisations!

La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes
☎ 02 99 30 41 25 - 📱 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr
Retrouvez nous sur Facebook et consultez notre site internet